



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Juin 2022

Excusés : Jean-Pierre ROUSSEL (procuration à Bruno MOUGIN), Emilie LANGLOIS (procuration à Isabelle GEHIN)

Absent : Benjamin RENNER, Cathy BRAND

Secrétaire de séance : Marie-Claude BLAEVOET

Approbation du Conseil Municipal du 10 Mai 2022 : Unanimité

Signature du bail 8bis Route d'Arches et fixation du prix de location :

L'Épicerie Le Bexy souhaite louer le chalet du Bexy situé 8bis Route d'Arches à compter du 15/06/2022.

Monsieur le Maire propose un loyer mensuel de 350 € payé par trimestre et d'avance, les premiers du mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre de chaque année.

Une remise de 30 % sera appliquée les trois premières années du bail, soit du 15/06/2022 au 14/06/2025, soit un montant de loyer mensuel hors charges et hors taxes du 15/06/2022 au 14/06/2025 d'un montant de 245 €.

Voté à l'unanimité.

Indemnité de gardiennage de l'église :

Monsieur le Maire propose de reconduire le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église à la somme de 479.86 € et cela chaque année si les conditions d'octroi ne sont pas modifiées.

Pour : 12 Contre : 1 (Isabelle GEHIN)

Subventions aux associations :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les subventions aux associations suivantes :

- Association Tatou la Vida : 500 €
- Coopérative scolaire : 400 €

Voté à l'unanimité.

Acquisition des parcelles C560, 561 et 562 :

Monsieur le Maire propose l'acquisition de trois parcelles cadastrées C560, 561 et 562 situées au Fouxel pour un montant de 1000 € et la prise en charge de cette opération par l'office notarial de Cathy PETITGENET à Bruyères.

Pour : 12 Abstention : 1 (Théo ARMBRUSTER).

Nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat.

Voté à l'unanimité.

Recours au contrat d'apprentissage :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recourir au contrat d'apprentissage à compter du 01 Septembre 2022 pour une durée de 10 mois pour le service périscolaire.

Voté à l'unanimité.

Recours à un stagiaire BAFA et gratification :

La commune est amenée à recruter des stagiaires BAFA dans le cadre de son accueil collectif de mineurs pour répondre à des besoins saisonniers pendant les vacances scolaires.

Monsieur le Maire propose la mise en œuvre de ces contrats de travail et une rémunération brute journalière de 50 €.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Afin que chaque membre du Conseil Municipal soit informé de la teneur du courrier arrivé, celui-ci sera scanné chaque matin et envoyé par mail.
- Les travaux de la salle polyvalente devraient commencer en septembre, des changements sont à prévoir pour les locations des salles. Aucune nouvelle location ne sera prise en charge pour une durée encore indéterminée.
- La mairie fermera ses portes le samedi matin pendant les vacances scolaires.
- Monsieur le Maire fait un rappel sur les devoirs des élus, notamment sur leur présence aux élections et les dépouillements, et au Conseil Municipal qui est un minimum. Cette remarque s'inscrit dans un cadre où la baisse de l'activité de certains membres de l'équipe est évidente.
- Une modification simplifiée du PLU sera engagée prochainement.
- Dans le cadre de la labellisation FODEX et en partenariat avec le Conseil Départemental, la commune, la bibliothèque et l'association des Amis de l'Ecole et la société de chasse la Gélinothe, un « Ciné Forêt » sera organisé le 06 Août à proximité du chalet de chasse.

- Un calendrier des cérémonies patriotiques sera mis en place au mois de Septembre pour l'année 2023.
- Afin de garantir la sécurité des personnes présentes à la cérémonie en l'hommage de Pierre Mathieu, la plaque commémorative sera déplacée au monument aux morts.
- Deux garages se trouvant à Raon Basse et appartenant à Tschupp Energie seront loués à compter du mois de Juillet.
- Céline VUILLEMIN : les fleurs annuelles ont été plantées ; une commande de gros pots est en cours pour aménager l'espace de l'épicerie Place du Bexy ; le marché nocturne aura lieu le mercredi 13 Juillet.
- Marie-Claude BLAEVOET a demandé un devis pour le changement d'une armoire frigorifique et de plaques électriques à la salle polyvalente.
- Gilles BONNE informe le Conseil Municipal qu'un TBI est HS au groupe scolaire.
- Gabrielle CARVALHO se réjouit du fauchage mis en œuvre.
- Jean-Luc BOUTIN suit les travaux de rénovation du chalet qui se terminent. Toutes les ampoules leds en remplacement des néons ont été changés dans le groupe scolaire (211).
- Gérard TALIELTI a pris connaissance d'un problème sur la cloche se trouvant au-dessus de l'ancienne école de la Racine ; l'entreprise DEEVER fera une démonstration de matériel pour l'entretien du cimetière.
- Bruno MOUGIN annonce que la livraison des affouages est en cours ; des lots d'affouages non livrés sont remis en vente, une annonce sera faite sur panneau pocket ; une commission forêt aura lieu le 25 juin ; le ruisseau des Trayses est en cours de réaménagement par la fédération de pêche des Vosges en partenariat avec l'association « jeunesse et cultures » ; la haie plantée au-dessus du lotissement des Cillieux est en pleine croissance pour 90 % des plants initiaux ; un curage des fossés sera à prévoir au mois d'octobre ; l'application Melckone sera opérationnelle pour septembre.

Fin de séance à 22h18.